

SYNDICAT DE QUARTIER 3M BOURGAILH
2 bis rue des Anciens de l'A.F.N.
33600 PESSAC
<https://sdq3mbourgailh.fr/>

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CA
19 Mai 2021

PRESENTS: Daniel DOMENGE- Richard MABILLEAU- Joëlle TREMOULINARD-
Germaine BENOIT- Ascension CAYUELA - Omar CHAHAT- Annie DALANCON -
Guy FOURNIER- Moussa KONE- Gérard LAGARDERE - Geneviève PINSTON
EXCUSES : Louissette BERNIER - Michèle DIO

INVITE : Dominique MOUSSOURS Maire Adjoint de secteur 3

Ordre du Jour :

- 1/- Approbation PV de la réunion du 17.02.2021
- 2/- Distribution de l'ouvrage "Identité Pessacaise"
- 3/- Choix d'une date pour l'AG
- 4/- Suite des échanges sur:
 - *Projet travaux salle MONBALON
 - * Création d'un marché hebdomadaire
- 5/- Questions diverses
 - * Hébergement site internet: indemnisation Fédération
 - * Fête des associations du 04 Septembre 2021
 - * AG Fédération 05.06.2021
 - * Îlot Terminus - Carrefour de l'Alouette

Rappel : port du masque obligatoire et respect de la distanciation

1/- Le PV de la réunion de CA du 17.02.2021 est approuvé à l'unanimité

2/- Distribution de l'ouvrage "Identité Pessacaise"

Daniel DOMENGE distribue un exemplaire de l'ouvrage aux membres du CA présents ce jour. "Retraçant l'histoire patrimoniale et paysages architecturaux de la commune de Pessac cet ouvrage est réalisé par la Fédération des Quartiers (contribution de tous les quartiers) avec le concours des Passeurs de Mémoire ". La commande d'édition effectuée en nombre suffisant par la Fédération permet à l'ensemble des Syndicats de Quartier d'en offrir un exemplaire à chaque membre des CA. Au-delà de cette dotation, plusieurs centaines d'exemplaires ont été édités à l'adresse des librairies au prix de 14.50€ l'unité. Chaque quartier peut obtenir des suppléments d'ouvrage pour leurs adhérents. Pour nos adhérents, Daniel DOMENGE souhaite proposer ces exemplaires au tarif préférentiel de 12.00€ .

3/- Choix d'une date pour l'AG

L'ensemble des membres du CA a retenu la date du 11 septembre pour l'Assemblée Générale 2021 portant sur l'exercice 2020.

4/-Suite des échanges sur:

►Projet travaux salle MONBALON

Pour répondre à l'ensemble de ce projet Dominique MOUSSOURS explique son souhait de faire expertiser l'ensemble du bâtiment côté patrimonial et valeur historique et de s'appuyer sur les Fonds Européens et Régionaux pour la réalisation de celui-ci .

Réflexion également sur le bâti existant afin de rationaliser l'espace utilisé par l'Association P.E.L.P (Patronage des Écoles Laïques de Pessac) dont les locaux se situent 2 bis rue des anciens de l'AFN-33600 Pessac.

L'idée générale repose sur la création d'une salle de réunion pour 15 personnes de façon à libérer plus de créneaux pour la grande salle à disposition des groupes plus importants. Cela nécessite le déplacement de l'actuel atelier.

Cette restructuration aura également pour objectif la mise aux normes de l'espace réservé aux fours et la zone des sanitaires.

Il est rappelé qu'il est nécessaire de penser les travaux de façon à donner au bâtiment une indépendance énergétique par l'installation de panneaux photovoltaïques notamment.

►Projet de création d'un marché hebdomadaire sur la place MONBALON

Pour une proximité sur le secteur et favoriser une consommation locale , la création d'un marché de producteurs un jour sur semaine (le mercredi par exemple) est à l'étude.

Dominique MOUSSOURS nous informera ultérieurement de la réglementation du marché de plein air et nous précise ce jour que les communes et syndicats doivent mettre à la disposition des producteurs locaux les équipements nécessaires (prises électriques, arrivées d'eau, sanitaires etc).

Pour alimenter la réflexion et éclairer les débats, il est demandé la présence de spécialistes à la prochaine réunion de CA. Dominique MOUSSOURS communiquera les coordonnées des personnes à inviter.

5/- Questions diverses :

► Hébergement site internet : indemnisation Fédération

Pour information, plusieurs syndicats de quartiers, dont le SdQ 3M, sont hébergés et consultables sur le nouveau site :

<https://federation-quartiers-pessac.com/2017/08/14/bienvenue-nouveau-site/>

La Fédération a décidé une cotisation annuelle de 10 euros pour participation aux frais.

►Fête des associations du 04.09.2021

La fête des associations organisée par la ville de Pessac avec la Maison des associations et l'Office du Sport, se déroulera le samedi 4 septembre 2021 de 11h à 17h. A cette occasion quelques Flyers de notre Syndicat de Quartier y

seront déposés.

► AG Fédération 05.06.2021

L'Assemblée Générale de la Fédération des Quartiers aura lieu le samedi 5 Juin à la Salle de France Alouette de 9H à 12H30 (accueil à partir de 8H30). Chaque quartier a droit à 5 voix pour exprimer les différents votes. Une représentation plus importante des membres de notre C.A. est souhaitable.

► Îlot Terminus - Carrefour de l'Alouette

Le projet d'aménagement:

l'îlot TERMINUS situé à l'angle des Avenues Pasteur et Haut Lévêque, sera composé de 5000m2 d'espaces libres et végétalisés autour desquels seront construits des bâtiments répertoriés comme suit:

- 1 restaurant + un espace co-working
- 1 résidence hôtelière de 99 chambres
- 6 locaux commerciaux en RdC
- 124 logements du T1 au T5
- 2 parkings en sous-sol d'une capacité globale de 140 places + 25 places pour la résidence hôtelière.

■ Les travaux de démolition de l'existant devraient commencer début 2022. La durée totale des travaux est estimée à 2 ans.

Pour infos supplémentaires cliquer sur le lien ci-dessous

<https://lafab-bm.fr/ilots/pessac-carrefour-de-lalouette/>

■ Une réunion d'information sur ce projet est prévue le 27 mai à 18 h à la mairie de Pessac. Daniel DOMENGE y assistera.

Autres sujets abordés :

→ Carrefour de l'Alouette:

Gérard LAGARDERE souligne le problème de la mise en place expérimentale de la voie dédiée à la navette aéroportuaire. La création de celle-ci imposant une seule voie de circulation pour les autres véhicules, occasionne d'énormes perturbations sur tout ce secteur.

Daniel DOMENGE remontera l'information à Stéphane MARI Adjoint au Maire.

→ Salles Municipales:

Suite à l'assouplissement des mesures liées au Covid-19, les conditions de reprise des activités associatives dans les salles municipales sont les suivantes:

- ◆ Les salles sont accessibles entre 6 heures et 21 heures
- Les utilisateurs ont une place assise ; une distance minimale d'un siège est laissée entre les sièges occupés par chaque personne ;
- L'accès aux espaces permettant des regroupements est interdit, sauf s'ils sont aménagés de manière à garantir le respect des gestes barrières et la distanciation physique.

■ Le nombre de personnes accueillies ne peut excéder 35 % de la capacité d'accueil de l'établissement, sauf pour la formation continue ou professionnelle organisée par des organismes de formations agréés.

◆ Pour la salle MONBALON:

- du 19.05.2021 au 08.06.2021 le nombre de personnes admises est de 36.
- à partir du 09.06.2021 ce nombre passe à 68.
- Le port du masque est obligatoire pour les personnes de plus de onze ans, sauf pour les activités artistiques ne le permettant pas.
- Les temps conviviaux (verre de l'amitié, buffet, auberge espagnole...) restent interdits.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Prochaine réunion: Mercredi 9 juin 2021 à 18h30

La Secrétaire,
Joëlle TREMOULINARD

Le Président,
Daniel DOMENGE

